



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 1601

Texte de la question

CRISE LAITIÈRE

M. le président. La parole est à Mme Marguerite Lamour, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Marguerite Lamour. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Monsieur le ministre, depuis plusieurs mois, la filière laitière se trouve en grande difficulté. Les raisons en sont multiples. Je n'y reviendrai pas.

Certes, vous avez pris des initiatives fortes en direction du monde agricole, notamment à l'échelon européen, en rassemblant vingt pays autour de la France. Nous vous en sommes reconnaissants.

Hier, grâce à votre ténacité, la Commissaire européenne a enfin décidé de débloquer 280 millions d'euros, dont près de 60 sont destinés à notre pays. Ce sont des aides directes qui viendront consolider des trésoreries aujourd'hui fortement déstabilisées.

Vous recevez dans moins d'une heure la représentation syndicale agricole. Il s'agira de poursuivre le dialogue. Cette victoire que vous avez remportée ce lundi ne doit pas faire oublier que les autres filières sont aussi dans une grande inquiétude. Je citerai l'exemple de la filière porcine. À ce jour, le cours du porc frôle la barre symbolique d'un euro. C'est dire la situation tendue des élevages.

Élue d'une circonscription où l'agriculture représente des milliers d'emplois, il est de mon devoir de vous faire part du désarroi ressenti sur le terrain. Certains agriculteurs n'ont plus la force de lutter, avec les conséquences dramatiques que cela entraîne.

L'avenir de l'agriculture est un sujet qui nous concerne tous, ruraux et urbains. Nous devons être solidaires. Monsieur le ministre, vous avez exprimé votre volonté de remettre le secteur agricole à sa juste place. Quelles mesures entendez-vous prendre pour y parvenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Madame la députée, je partage entièrement votre analyse. La crise du lait est grave, mais elle ne doit pas cacher celle de toutes les autres filières agricoles, qu'il s'agisse de la filière porcine, de l'élevage, des fruits et légumes, ou encore de la filière viticole. Toutes sont frappées par ces baisses de revenu.

Le revenu agricole a baissé de près de 20 % en 2008, et de plus de 10 % en 2009. Cela fait du revenu des agriculteurs l'un des plus instables en France, et désormais aussi, malheureusement, l'un des plus faibles. Pour répondre à cette crise, nous devons nous appuyer sur trois piliers complémentaires. Le premier, ce sont les aides d'urgence à la trésorerie des agriculteurs, de l'ensemble des agriculteurs, pour l'année 2009. Je rencontrerai tout à l'heure les responsables de toutes les organisations syndicales représentatives. Nous leur ferons des propositions. Le Premier ministre et le Président de la République rendront dans les jours prochains les arbitrages nécessaires pour bâtir un plan d'urgence immédiat pour toutes les filières agricoles.

En deuxième lieu, nous avons besoin de prendre des décisions structurelles, nécessaires pour stabiliser le revenu des agriculteurs. Ce sera l'objet du projet de loi de modernisation de l'agriculture qui sera déposé au Parlement en décembre prochain.

Enfin, je l'ai dit et répété depuis le 2 juillet dernier, nous avons besoin d'une régulation européenne, non seulement du marché du lait, mais de tous les marchés agricoles. Nous avons obtenu hier une victoire

importante dans ce sens. Nous sommes déterminés à continuer dans la même voie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1601

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 octobre 2009